



Mairie de Ger
Fiche de renseignement
Services périscolaires
Rentrée 2024 – 2025

A remplir même si votre enfant ne fréquente pas ces services - Merci

Questionnaire à remettre au secrétariat de mairie avant le **6 septembre 2024** pour une mise en œuvre à compter du **9 septembre 2024**

Enfant : NOM	Prénom
Adresse :	
Classe (avec nom de l'enseignant) :	
Autorisation à l'image : oui non (<i>rayez la mention inutile</i>)	
Parents :	
Mère : NOM	Prénom
Adresse (si différente)	
Tél :	
Père : NOM	Prénom
Adresse (si différente)	
Tél :	
Autre responsable légal : NOM	Prénom
Adresse (si différente)	
Tél :	
Personne à contacter en priorité cas de maladie ou d'accident ¹ : Père, mère, autre :.....	

J'accepte de recevoir les factures de cantine et garderie par mail (rayez la mention inutile) : oui non
Si oui, Adresse mail :

CANTINE : inscription fixée pour l'année scolaire (cocher les jours choisis)

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

Si votre enfant mange ponctuellement à la cantine, merci d'en informer le secrétariat de mairie jusqu'à J-4 (lundi pour le vendredi, mardi pour le lundi suivant etc) ou en notant les jours de présence dans le calendrier joint, au 05 62 31 50 60 (possibilité de laisser un message) ou mairie@ger.fr

En cas d'absence de votre enfant, merci de prévenir au plus tard le jour même avant 9h15. Sans annulation préalable le repas sera facturé.

Les régimes alimentaires et traitements médicaux sont à signaler aux directeurs des écoles, qui activeront la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (PAI) le cas échéant.

GARDERIE :

Personnes autorisées à récupérer l'enfant à la garderie hormis les parents (y compris personnes mineures, frères, sœurs)

- Nom et n° téléphone
- Nom et n° téléphone
- Nom et n° téléphone

Une AUTORISATION ÉCRITE est demandée pour toute personne non désignée sur cette fiche pour prendre l'enfant à la garderie ou pour des activités sportives hors école. Merci de **signaler tout changement en cours d'année**.

J'autorise mon enfant à quitter seul l'école à l'issue de la garderie (quotidiennement, ponctuellement sur autorisation écrite²)

OUI NON

En cas d'empêchement ou de retard pour venir chercher l'enfant, veuillez avertir l'école au 05 62 31 50 03 et contacter une personne qui puisse le récupérer avant 18h45.

Nom et Prénom de l'enfant :
 Classe (et nom de l'enseignant) :

Merci de cocher les jours de présence à la cantine – à déposer au secrétariat de mairie ou par mail avant le 6 septembre 2024

Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
1	D		1	M		1	V		1	D	
2	L		2	M		2	S		2	L	
3	M		3	J		3	D		3	M	
4	M		4	V		4	L		4	M	
5	J		5	S		5	M		5	J	
6	V		6	D		6	M		6	V	
7	S		7	L		7	J		7	S	
8	D		8	M		8	V		8	D	
9	L		9	M		9	S		9	L	
10	M		10	J		10	D		10	M	
11	M		11	V		11	L		11	M	
12	J		12	S		12	M		12	J	
13	V		13	D		13	M		13	V	
14	S		14	L		14	J		14	S	
15	D		15	M		15	V		15	D	
16	L		16	M		16	S		16	L	
17	M		17	J		17	D		17	M	
18	M		18	V		18	L		18	M	
19	J		19	S		19	M		19	J	
20	V		20	D		20	M		20	V	
21	S		21	L	V	21	J		21	S	
22	D		22	M	A	22	V		22	D	
23	L		23	M	C	23	S		23	L	V
24	M		24	J	A	24	D		24	M	A
25	M		25	V	N	25	L		25	M	C
26	J		26	S	C	26	M		26	J	A
27	V		27	D	E	27	M		27	V	N
28	S		28	L	S	28	J		28	S	C
29	D		29	M		29	V		29	D	E
30	L		30	M		30	S		30	L	S
			31	J					31	M	